



JANVIER
2015

Hirel

Bulletin d'informations municipales

Vildé-la-Marine



Le pont et le port de Vildé



Vue de la Grève



La grève et un groupe de pêcheurs



Le mot du maire

Chères Hireloises, Vildéennes, chers Hirelois, Vildéens.

L'année 2014 a vu en mars l'installation du nouveau conseil municipal. Pour la première fois depuis deux siècles, Hirel et Vildé-la-Marine ont fait liste commune. Notre liste « Bien vivre ensemble » que j'ai conduite a recueilli la majorité de vos suffrages. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Cette nouvelle équipe réduite à douze élus au lieu de quinze, les élus de l'opposition n'ayant pas souhaité y participer, a pour objectif de poursuivre l'aménagement de notre cité.

De nombreuses actions ont été concrétisées depuis le début de cette mandature. La mise aux normes de notre cantine scolaire a été finalisée ainsi que notre dernière cellule commerciale qui accueille dorénavant notre médecin généraliste, le Docteur Javier Lafuente. En termes de réseaux et voirie, l'effacement des réseaux (électricité et téléphone) rue de la Motte et rue du Domaine, l'aménagement d'une allée piétonne d'accès au cimetière le long de la route départementale n°7 à Vildé et l'aménagement de la rue des Grèves ont été réalisés. Sur ce dernier point, les travaux ont nécessité au préalable de revoir tout le système d'assainissement afin de permettre la séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Nous avons procédé à la réhabilitation du moulin de la Ville-es-Brune et nous avons mis en ligne notre nouveau site Internet. Enfin, notre école n'est pas en reste avec la réforme des rythmes scolaires. Nous avons mis en œuvre les TAP (Temps d'activités périscolaires) pour favoriser l'épanouissement des enfants.

J'en profite pour saluer l'équipe enseignante qui participe à l'éducation et au bien-être de nos élèves.

Pour 2015, de nouveaux projets sont en cours d'élaboration comme la salle intergénérationnelle dont le permis de construire a été déposé en janvier et ce, malgré le PPRSM (Plan de Prévention du Risque de Submersion Marine) qui nous limite l'ouverture à l'urbanisation et à la densification. Avec les maires des vingt-deux communes concernées, nous poursuivons nos efforts pour convaincre les services de l'État de la spécificité de la baie et d'adapter les nouvelles réglementations.

Nous envisageons l'aménagement de trottoirs Grande rue de Vildé-la-Marine ainsi que la révision de la capacité de la lagune de Hirel qui arrive à saturation. Nous avons opté pour la mise en place de deux columbariums de six cases, l'un à Hirel, l'autre à Vildé et avons lancé une procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon.

Enfin, je salue les membres du CCAS qui par leur action, aide les personnes en difficultés, gère le repas des aînés et prépare les colis de Noël.

Je remercie le personnel communal et le personnel CCAS pour leur service et leurs compétences.

L'année 2015 est déjà en route, le conseil municipal et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous présenter à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé et réussite.

Michel Hardouin, Maire

SOMMAIRE

- P.2 Conseil municipal
- P.3 Les commissions et délégations
- P.4/5 Informations municipales
- P.6/7 Travaux et projets
- P.8 Elections - St-Malo Agglomération
- P.9/11 Informations générales
- P.12/13 Vie scolaire
- P.14 SIAJE et CME
- P.15/19 Vie associative
- P.20 Etat Civil - Animations

Direction de publication
Commission Communication

Mise en page & impression
Imprimerie Doloise

Votre Conseil municipal



Michel Hardouin
Maire



Pierrette Guérinel
1^{ère} adjointe



Alain Cossonnière
2^{ème} adjoint



Henri Béchereau
3^{ème} adjoint



Jean-Pierre Gasnier
Conseiller délégué



Annick Droval
Conseillère déléguée



Michelle Bouaissier
Conseillère



Olivier Drousseau
Conseiller



Elodie Blié
Conseillère



Marie-Annick Guerche
Conseillère



Lucien Gasnier
Conseiller



Daphné Le Grévès
Conseillère

Les commissions et délégations

Commissions	Membres
Urbanisme, voirie, assainissement, aménagement du territoire et développement durable.	Hardouin Michel (président) - Béchereau Henri et Gasnier Jean-Pierre (vice-présidents) - Cossonnière Alain - Gasnier Lucien - Le Grévèse Daphné - Guerche Marie-Annick - Droval Annick
Travaux, bâtiments communaux, cimetière et patrimoine.	Hardouin Michel (président) - Cossonnière Alain et Gasnier Jean-Pierre (vice-présidents) - Béchereau Henri - Gasnier Lucien - Le Grévèse Daphné - Droval Annick - Blié Élodie
Finances.	Hardouin Michel (président) - Guérinel Pierrette (vice-présidente) - Béchereau Henri - Le Grévèse Daphné - Blié Élodie - Bouaissier Michelle - Droval Annick
Personnel communal.	Hardouin Michel (président) - Béchereau Henri (vice-président) - Gasnier Jean-Pierre - Cossonnière Alain
Communication.	Hardouin Michel (président) - Béchereau Henri (vice-président) - Gasnier Jean-Pierre - Droval Annick - Guerche Marie-Annick - Cossonnière Alain
Associations, animations, tourisme, sports, fleurissement et loisirs	Hardouin Michel (président) - Droval Annick (vice-présidente) - Béchereau Henri - Gasnier Lucien - Blié Élodie - Bouaissier Michelle
Affaires scolaires, cantine, enfance et jeunesse	Hardouin Michel (président) - Guérinel Pierrette (vice-présidente) - Guerche Marie-Annick - Le Grévèse Daphné - Drousseaux Olivier et Caisse des écoles.
Délégations intercommunales	Membres
Correspondant défense	Béchereau Henri
Sécurité routière	Béchereau Henri
CLE - Commission Locale de l'Eau	Hardouin Michel
Siaje Syndicat Intercommunal d'Animation Jeunesse Enfance	Titulaires : 1er délégué : Drousseaux Olivier (président) - Le Grévèse Daphné - Droval Annick Suppléants : Guérinel Pierrette - Guerche Marie-Annick - Bouaissier Michelle
Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort	Titulaires : Gasnier Jean-Pierre - Drousseaux Olivier Suppléant : Gasnier Lucien
Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine	Cossonnière Alain.
Syndicat Intercommunal à vocation unique du Service Public d'Assainissement Non Collectif du canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine	Titulaire : Cossonnière Alain - Suppléant : Gasnier Lucien
Syndicat Intercommunal des Bassins Côtiers	Titulaire : Hardouin Michel - Suppléant : Béchereau Henri
Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre de Secours du secteur de Dol-de-Bretagne	Gasnier Lucien, délégué titulaire, Béchereau Henri, délégué suppléant.
Commission de révision de la liste électorale	Hardouin Michel (président) - Cossonnière Alain (vice-président) - Béchereau Henri - Gasnier Jean-Pierre - Gasnier Lucien - Guerche Marie-Annick - Droval Annick
Commission d'appel d'offres (CAO) Commission des marchés à procédure adaptée (MAPA)	Hardouin Michel (président) - Cossonnière Alain (vice-président) - Béchereau Henri - Gasnier Jean-Pierre - Suppléants : Droval Annick - Drousseaux Olivier - Guerche Marie-Annick
Comités	Membres
Réforme des rythmes scolaires	Hardouin Michel (président) - Guérinel Pierrette - Olivier Drousseaux - Le Grévèse Daphné
Maisons fleuries	Hardouin Michel (président) - Droval Annick - Cossonnière Alain - Blié Elodie - Bouaissier Michelle
Cantine	Hardouin Michel (président) - Guérinel Pierrette - Le Grévèse Daphné - Blié Elodie - Drousseaux Olivier
CCAS conseil d'administration du centre communal d'action sociale	Hardouin Michel (président), Guérinel Pierrette (vice-présidente), Droval Annick, Gasnier Lucien, Bouaissier Michelle, Guerche Marie-Annick, Cossonnière Alain.
Saint-Malo Agglomération	Hardouin Michel (titulaire), Guerche Marie-Annick (suppléante).

Aire de camping-cars



Situé entre les deux bourgs de Vildé-la-Marine et d'Hirel, l'aire de camping-cars constitue, avec l'esplanade du moulin de la Ville-es-Brune un ensemble harmonieux.

Cette année a vu une nette montée en puissance de la fréquentation du fait conjugué des conditions climatiques très favorables et de la réputation excellente dont jouit déjà le lieu.

Il est placé à un très bon niveau sur les différents sites y faisant référence.

Il est réputé agréable, bien situé en bordure de grève, entre Saint-Malo, Cancale et Pontorson, le Mont Saint-Michel et au Sud de Dol de Bretagne. Nos commerces et services dans le bourg d'Hirel ne sont pas étrangers à ce succès.

Élus, nous avons pris contact régulièrement pendant une partie de l'été avec les camping-caristes. Nous n'avons eu que des louanges sur notre aire ainsi que sur Myriam Cabioc'h agent en titre du paiement de la place que les camping-caristes sont heureux de retrouver d'année en année.

Notre démarche a permis de recueillir quelques demandes d'amélioration du site qui nous permettront d'orienter nos choix dans l'évolution à venir.

Hommage

Une figure s'en est allée.

Au début du mois de novembre dernier, Jean-Baptiste Besnard nous a quitté à l'âge de 84 ans. Né à Vildé-la-Marine le 13 février 1930 où il a grandi, il s'est orienté vers le métier de couvreur, devenant un entrepreneur réputé et apprécié.

Il a marqué sa présence à Vildé en devenant le Président du Comité des Fêtes pendant de nombreuses années instituant notamment la fête des moules bien connue et renommée dans la commune et la région. Fête relayée par les différents présidents qui lui ont succédé.

Jean-Baptiste Besnard était un homme d'action qui a su aussi s'engager dans la vie publique locale. Élu municipal de 1971 à 1989, dont 12 ans comme adjoint.

C'était aussi un passionné de vélo sport qu'il a pratiqué de nombreuses années en compétition.

Il a passé les dernières années de sa vie en maison de retraite à Créhen.

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale lui rendent hommage et s'associent à la peine de sa famille.

Le Mot des conseillers délégués

Lors des élections municipales de mars dernier, vous avez élu la liste « Bien vivre ensemble ». Nous vous remercions de votre confiance. Notre maire a souhaité que le « territoire » de Vildé-la-Marine soit significativement représenté par deux conseillers délégués. Outre les missions qui sont détaillées dans les commissions, notre particularité est d'être en veille permanente auprès des Vildéennes et Vildéens pour enregistrer leurs attentes, souhaits, satisfactions, identifier les dysfonctionnements pour les relayer à l'équipe municipale chargée d'en assurer le traitement. Notre attachement fort au territoire local, notre connaissance de son Histoire et de ses habitants, notre volonté d'oeuvrer en toute synergie avec l'ensemble de l'équipe municipale doivent nous permettre avec votre collaboration de réaliser notre mission. Nous souhaitons à tous, Hiréloises, Hirélois, Vildéennes, Vildéens, une excellente année nouvelle.

Annick DROVAL – Jean-Pierre GASNIER conseillers délégués.

Grande Rue à Vildé-la-Marine

Le projet de la remise en état des trottoirs de la Grande Rue à Vildé, une histoire ancienne, est en cours de réalisation.

D'importants travaux sont nécessaires pour :

- régler les problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales
- sécuriser la desserte piétonne
- matérialiser les zones de parking

Une première étape est réalisée. Les travaux à entreprendre ont été définis après avoir entendu les riverains, consulté les maîtrises-d'oeuvre et entreprises potentiellement capables de réaliser les travaux.

Le conseil municipal se prononcera tout prochainement sur le choix de la maîtrise-d'oeuvre et de l'entreprise retenue.

La réalisation des travaux est prévue pour la fin du premier semestre 2015.

Les services administratifs

Leur mission est multiple, administrative, technique et juridique. Accueil services généraux, urbanisme, État-civil, funéraire, élections, comptabilité publique, marchés publics, ressources humaines en composent les grandes lignes.

L'objectif national de dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable entre les collectivités et leur Trésorier est fixé au 1er janvier 2015. Il a été préparé pendant l'été et réalisé en novembre dernier à Hirel avec mise en place de la signature électronique pour le Maire et le 1^{er} Adjoint.

Notre équipe administrative comporte trois agents :

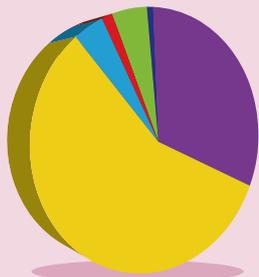
- Laëtitia Launay, secrétaire générale
- Valérie Le Tilly, adjoint administratif
- Christine Quéru, agent à temps partagé avec l'école

Bilan financier



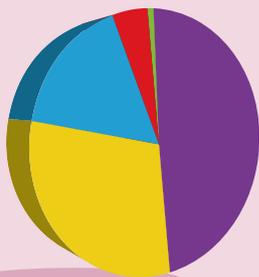
Comptes arrêtés au 31/12/2014.

Compte administratif 2014 Recettes de fonctionnement



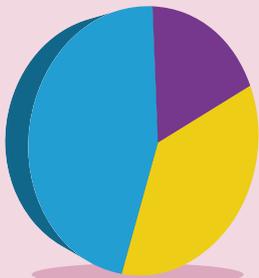
■ Dotations, subventions et participations	288 647 €
■ Impôts et taxes	499 540 €
■ Produits de services, du domaine et ventes directes	34 507 €
■ Atténuations de charges	13 404 €
■ Autres produits de gestion courante	42 958 €
■ Autres	2 216 €

Compte administratif 2014 Dépenses de fonctionnement



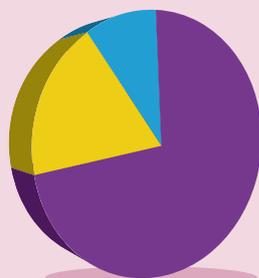
■ Charges de personnel et frais assimilés	323 103 €
■ Charges à caractère général	194 297 €
■ Autres charges de gestion courante	103 535 €
■ Charges financières	31 951 €
■ Autres	211 €

Compte administratif 2014 Recettes d'investissement



■ Subvention d'investissement	114 498 €
■ Emprunts et dettes assimilés	220 702 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	263 227 €
■ Immobilisations corporelles	0 €
■ Immobilisations en cours	0 €

Compte administratif 2014 Dépenses d'investissement



■ Opérations d'équipements	431 608 €
■ Soldes d'exécution de la section d'investissement reporté	101 084 €
■ Emprunts et dettes assimilées	54 953 €
■ Opérations non affectées	0 €

Les agents techniques



Ils sont trois.

Vous les voyez quelquefois avec le camion benne de la commune, les deux tracteurs ou le broyeur des talus et fossés, la tondeuse. Ils sont debout, penchés, à genoux ou en haut d'une nacelle. Ils soignent les pelouses et parterres, les haies, les arbres, nettoient les caniveaux et trottoirs.

Ils se chargent des réparations dans les locatifs et dans les bâtiments publics de notre cité.

Ils entretiennent nos cimetières et leur environnement. Ils surveillent les lagunes et remettent en état nos chemins et nos routes en attendant de plus gros travaux. En un mot ils œuvrent, autant que faire se peut pour que notre campagne soit belle et nos bourgs agréables.

Polyvalents, ils ont cependant chacun une activité de prédilection : Espaces verts et embellissement floral, bricolage de génie, broyeur des herbes mal élevées et chasseur de nuisibles, tailleur de haies et de branches d'arbres...

Ils pratiquent l'électricité, la maçonnerie, la plomberie, ils savent jouer de la meule et du poste à souder. Ils posent des buses et réparent les clochers. Ils sont peintres, menuisiers, serruriers, jardiniers, terrassiers, déménageurs... Ils suivent des formations pour toujours être performants. Ils entretiennent jour après jour la campagne de notre commune et nos bourgs de Vildé-la-Marine et d'Hirel.

Nous vous parlons de nos agents techniques : Benoît Sorre, Emilie Glémot et William Calais. Nous avons appris à les connaître et les apprécier depuis que la responsabilité des services techniques nous a été confiée. Nous sommes fiers aujourd'hui d'être à la tête d'une équipe de cette compétence, disponible, serviable et qui répond toujours présent.

Merci à eux.

Henri Béchereau adjoint au maire et
Jean-Pierre Gasnier conseiller municipal délégué

Biblio-poste

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à la Biblio-poste et nous en sommes ravis. Vous y rencontrez Nadine qui est à la fois bibliothécaire et postière : Femme qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot.

Nous avons fait l'acquisition de Kamishibais (petit théâtre japonais) pour le plus grand plaisir des enfants de l'école. En effet, les MS et GS de Maternelles assistent à une séance le 3^{ème} mardi du mois. A partir de janvier 2015, la classe de CP-CE1 aura aussi la possibilité de venir à la Biblio-poste, le 2^{ème} mardi du mois, pour assister à une séance.

Pour les MS et GS de Maternelles, il y a également un tapis de lecture les 1^{ers} mardis du mois. Toutes ces activités se font dans le cadre de l'école à la Biblio-poste. Encore un grand Merci à tous les bénévoles, de la biblio-poste ou du point lecture de Vildé et d'ailleurs...

Merci également à tous les « fans » de la page Facebook de la Biblio-poste : <https://www.facebook.com/bibliothequehirel>

Point lecture de Vildé (02 99 58 74 87) : le mercredi et samedi de 11h00 à 12h30
Biblio-poste (02 99 48 98 04) : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00

à 17h00, le samedi de 9h30 à 12h00, fermée le lundi et le jeudi après-midi. Appelez-nous, nous nous appliquerons à répondre à vos questions.

Très Bonne Année 2015.



Plusieurs chantiers ont été ouverts sur la commune au cours du second semestre :



Rue des Grèves et de la Maraze pour la réfection des canalisations d'assainissement et la séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Prélude obligatoire pour l'extension envisagée de la lagune d'Hirel.

Anecdote : la première buse béton a été retirée le 29 juillet, à 40 ans, jour pour jour de la date de fabrication de celle-ci comme le prouve l'étiquette d'origine encore en place sur celle-ci. Les conditions climatiques ont été très favorables ce qui a permis une exécution rapide jusqu'à la réalisation des trottoirs et de leur revêtement. Un revêtement provisoire a été fait pour, après l'hiver, sol stabilisé, terminer par l'enrobé, les plantations et le marquage au sol des voies et aires de stationnement. Le chemin reliant la rue des Grèves à la rue des Alleux a été remis en état et limité de part et d'autre par des poteaux bois venus avantageusement remplacer ceux métalliques.

Dans le même temps, les travaux d'effacement des réseaux et d'installation de l'éclairage public se déroulaient dans toute la rue de la Motte et la partie Sud de la rue du Domaine. Troisième tranche d'un projet lancé en 2009. L'installation des candélabres était menée à leur terme dès mi-décembre. Une belle lumière blanche vient maintenant éclairer nos pas nocturnes. L'enlèvement des lignes aériennes et des poteaux devenus disgracieux est planifiée pour le début de l'année.

Le dernier tronçon, prévu rue des Alleux, fera l'objet d'une étude avec les travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement environnemental lié à la construction de la salle intergénérationnelle.

Dernier chantier en cours et qui se termine, l'aménagement de la route départementale n° 7 reliant Vildé-la-Marine à La Fresnais. Profitant de la réalisation de la route, en charge du Conseil Général, nous avons procédé simultanément à la création d'un chemin piétonnier reliant le bourg de Vildé à son cimetière. L'hydraulique souterraine de ce secteur a vu des travaux d'entretien qui devraient résoudre des inconvénients.



Cimetière

Deux columbariums identiques de six cases (en granit rose avec portes noires) vont être implantés prochainement dans les cimetières de Hirel et Vildé.

Celui de Hirel sera situé au fond à droite. A cet effet les joints du mur ont été refaits.

Celui de Vildé sera situé sur la pelouse bordée de haies. Une procédure de reprise des concessions à l'abandon a été lancée. Cette procédure arrivera à son terme dans trois ans. Une étude va être lancée pour gérer les eaux de ruissellements dans le cimetière d'Hirel.



Et depuis notre dernier bulletin...

Cellules commerciales

Elles sont toutes occupées. Deux cellules par un médecin généraliste, son cabinet et son secrétariat, une par un cabinet d'infirmiers et la dernière par une coiffeuse.



Rond-point rue des Tourailles

Placé à l'angle des rues des Tourailles, du Domaine et de la Quesmière il est terminé et remplit son office de régulation et sécurisation de la circulation à cet endroit. Circulation devenue plus intense avec le lotissement le Bellevend, la patientèle et la clientèle des cellules commerciales.





Élargissement de la rue du Domaine et trottoirs rue des Tourailles

Réalisation terminée. Et cela était nécessaire au vu de l'augmentation de la densité de circulation due aux activités générées par les cellules du Bellevend.



Création de la rue et allée de Scissy

Elles sont d'un bel effet et desservent l'ensemble du lotissement Le Bellevend.

Lotissement le Bellevend

Il est terminé et les logements sont tous occupés. Deux pavillons locatifs, cinq en accession sociale à la propriété et huit logements collectifs.

Aménagement du rond-point liaison RD7 – RD155

Pour sécuriser la circulation entre la Fresnais et Vildé-la-Marine qui a nécessité la destruction de la maison qui abritait l'ancienne recette et bureau de tabac. Projet géré par le Conseil Général.



Projet d'aménagement des bourgs

Le projet d'aménagement des bourgs de Hirel et de Vildé est toujours dans les cartons.

Les incertitudes sur les possibilités de développement liées au PPRSM, la diminution sensible des dotations et subventions nous obligent à hiérarchiser nos investissements.

L'embellissement de nos bourgs et du littoral demeure toutefois l'une de nos préoccupations. En attente de la réalisation d'un gros projet, nous aménagerons des zones d'accueil et de repos destinées aux habitants, promeneurs et randonneurs.

Vos suggestions pour ces aménagements seront accueillies et examinées avec attention.

Projet réfection de la cantine

La cantine est devenue fonctionnelle et agréable. Des sanitaires ont été créés pour les utilisateurs ainsi qu'une cuisine, une salle de lavage de la vaisselle, un local de rangement et des sanitaires réservés au personnel (wc, douche). L'autre partie du bâtiment reste utilisable comme salle des fêtes.

Salle intergénérationnelle

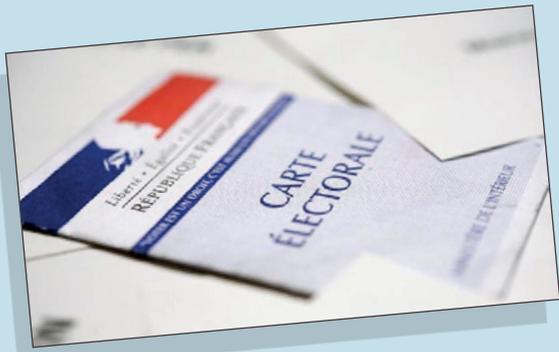
Le projet de la salle intergénérationnelle avance bien. Lors de la mise en place du calendrier des associations au mois de décembre le projet a été présenté et soumis aux observations des personnes présentes. Des remarques ont ainsi été émises et prises en compte par le conseil municipal présent et le cabinet Delépine en charge de la maîtrise d'œuvre et le cabinet CD ingénierie, associé, pour le suivi de la réalisation.

Un nouveau travail en commun avec les élus s'est déroulé dernièrement pour apporter encore quelques améliorations.

L'implantation est arrêtée sur le terrain libre à l'Est du local des services techniques, au Sud du terrain de foot.

Une réunion a été organisée et le permis de construire déposé en janvier.





Elections

Départementales en mars

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Sur Hirel - deux bureaux de vote seront ouverts :

- Bureau de Hirel - la salle des fêtes rue des Tourailles
- Bureau de Vildé la Marine au point lecture à Vildé.

Les élections des dimanches 22 et 29 mars 2015 verront la mise en place de nouveaux territoires cantonaux et d'un nouveau mode de scrutin. Celui-ci permettra d'élire sur chaque canton un binôme homme-femme de représentants, imposant la parité de l'Assemblée Départementale.

Vote par procuration

Vote par procuration : Gagnez du temps.

Dans le cadre des votes par procuration, le mandant peut désormais remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01 qu'il présentera au guichet de la gendarmerie de Cancale ou du tribunal d'instance de Saint-Malo.

Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant), de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (le mandataire). Celui-ci doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. La démarche de vote par procuration s'effectue à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Prévoir une pièce d'identité, le formulaire cerfa renseigné (ou le remplir sur place)

Si l'état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement du mandant, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Enfin, la procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée. Vous pouvez aussi résilier votre procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo

Une aide pour devenir propriétaire

Pour soutenir les ménages qui envisagent d'acheter un logement neuf sur l'une des 18 communes de son territoire, Saint-Malo Agglomération peut accorder sous conditions, une aide financière (4000 ou 5000 euros).

Il peut s'agir d'un projet d'achat d'un terrain à bâtir, d'un logement sur plan, d'un logement « clé en mains », ou encore d'acheter une maison en Contrat de Construction de Maison individuelle (CCMI - prix d'achat soumis à un plafond fixé par l'Agglomération).

Cette aide est réservée aux ménages qui sont éligibles au Prêt à Taux Zéro (PTZ), ou à un Prêt Social Location Accession (PSLA). Pour échanger sur votre projet et savoir si vous pouvez bénéficier de ce coup de pouce de Saint-Malo Agglomération, contactez la Direction Habitat au 02 23 15 14 16.

Plus d'infos sur notre site : www.stmalo-agglomeration.fr (rubrique « futurs propriétaires »).

Une nouvelle «Maison de l'Habitat»

Une « Maison de l'Habitat » a ouvert ses portes en septembre, au 23 avenue Anita Conti à Saint-Malo (près de la gare). L'espace réunit trois structures complémentaires : l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil35), l'Espace Info-Energie du Pays de Saint-Malo, et Saint-Malo Agglomération qui lance son opération « Améliorer votre logement ». Leurs services sont gratuits.

Avec l'ADIL 35, vous trouverez une information gratuite, neutre et complète sur toutes les questions d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement. [Permanence le lundi de 10 h à 12 h et de 13h30 à 16h30 – Tél : 02 99 78 27 27]

L'Espace Info Energie conseille les particuliers sur tout ce qui touche à l'énergie dans les logements. Il s'agit de conseils techniques liés à la rénovation ou à la construction et financiers. [Permanences du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 0 805 203 205]

L'Opération Améliorer son Logement, de Saint-Malo Agglomération, tient ses permanences pour les ménages qui souhaitent adapter ou rénover leur logement, avec ou sans rendez-vous.

[Permanences : mardis, mercredis et jeudis de 13 h 30 à 17h – Numéro vert : 0800 30 50 80]

Interdiction de brûler les déchets verts !



LA RÉGLEMENTATION :

Le saviez-vous? L'article 84 du Règlement sanitaire départemental interdit le brûlage, à l'air libre (feu de jardin) et en incinérateur, des ordures ménagères auxquelles les déchets verts sont assimilés.

En effet, le 18 novembre 2011 une circulaire interministérielle rappelle cette interdiction générale et totale du brûlage que ce soit en ville ou à la campagne, et cela toute l'année.

Les particuliers et les professionnels (entreprises du paysage, agents d'entretien des espaces verts et naturels, élagueurs...) sont tous soumis à cette réglementation qui va jusqu'à l'interdiction de brûler en incinérateur de jardin, même si la vente de ce type d'appareil est autorisée.

Très limitativement pour certains professionnels (agriculteurs notamment), l'interdiction ne s'applique pas aux produits issus des interventions forestières (relevant du Code forestier) telles que les coupes, les traitements après tempêtes, les végétaux infectés ou les travaux de prévention des incendies.

Seul le préfet, pour des raisons agronomiques ou sanitaires, peut autoriser le brûlage des déchets agricoles. L'écobuage et le brûlage des résidus de culture agricole (chaume par exemple) restent autorisés.

En cas d'infraction à cette réglementation, vous encourez une amende de 450 euros.

POURQUOI UNE TELLE RÉGLEMENTATION :

Il y a plusieurs raisons à cette récente réglementation :

- Question de sécurité et de risque de propagation d'incendie.
- Pollution importante issue de la combustion de déchets végétaux, surtout s'ils sont humides (fumées, produits destructeurs de la couche d'ozone, émissions de particules très fines chargées de composants cancérigènes...)
- Pour exemple : 50Kg de déchets verts brûlés = 8500 Km parcourus par un véhicule Diesel = 4 mois de chauffage d'une habitation
- Nuisances pour le voisinage

RECYCLER VOS DÉCHETS VERTS :

- **La déchetterie :** Tout particulier et professionnel peut déposer en déchetterie ses déchets verts issus de taille de haies et arbustes, élagage, débroussaillage, tontes de pelouses, feuilles mortes et autres résidus organiques du jardin. Sachez que votre déchetterie, en général, valorise vos déchets verts par du broyat ou du compost.
- **Valorisation au jardin,** paillez vos massifs avec tonte de pelouse, feuilles mortes et brindilles (limite les mauvaises herbes, nourrit naturellement votre terre, conserve l'humidité), faites un tas de compost qui vous permettra de produire votre propre terreau.
- **Des abris pour les auxiliaires au jardin.** Un tas de branches recouvert de feuilles mortes fera un abri parfait pour le hérisson qui se réglera des limaces de votre potager, les brindilles et rameaux laissés dans vos parterres feront la joie des oiseaux pour fabriquer leurs nids....
- **Conserver le bois,** qui une fois séché facilitera l'allumage de votre cheminée ou barbecue.

Vous l'aurez compris, des actes citoyens et écologiques sont multiples pour valoriser vos déchets verts.

INFOS



HALTE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES DANS NOS JARDINS

Vous avez sûrement déjà remarqué ces nids de soie dans les Pins de vos jardins et le jaunissement des certaines branches, les responsables sont les chenilles processionnaires, qui envahissent de plus en plus au fil des ans notre région. Ces chenilles entraînent des risques réels pour notre santé et celle de nos animaux domestiques, il est donc important d'être très vigilants à ce phénomène d'invasion.

Pour toutes informations complémentaires, consulter votre jardinerie et le site internet de référence :

<http://chenilles-processionnaires.fr/chenille-processionnaire-du-pin.htm>

FRELONS ASIATIQUES

En 2014, quatorze nids de frelons asiatiques ont été repérés à Saint-Malo. Dans le département, leur nombre a été multiplié par trois, en un an. Désormais, il faut préparer des pièges pour février.

Pour plus de renseignements voir l'article de Ouest France édition de Saint Malo du mardi 23 décembre 2014 sur le site :
<http://www.ouest-france.fr/>



Frelon asiatique
environ 3 cms

Frelon européen
environ 5 cms

Rythmes scolaires

Depuis janvier 2014, la municipalité a travaillé en collaboration avec les enseignantes, le Conseil d'école pour permettre à la rentrée 2014 de proposer des activités péri scolaires aux enfants du CP au CM2. Il a été décidé de répartir les 3 heures de TAP (temps d'activités périscolaires) sur deux jours les mardi et vendredi de 15h à 16h30 pour les élèves du CP au CM2. Cependant les maternelles ont également des activités animées par Isabelle Charraud, ATSEM et Aurélie Brune embauchée pour cette occasion.

Notre projet éducatif territorial (PEDT) a été validé par l'Inspection Académique.

Dans la réforme, il est prévu un animateur pour 18 élèves, la municipalité a opté pour des groupes de 11 à 14 enfants.

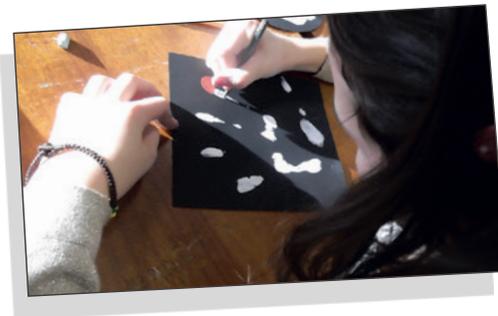
Les enfants se sont inscrits selon leur choix pour la première période de septembre à octobre 2014 en sachant que pour le char à voile, seuls les enfants de CM1 et CM2 pouvaient y participer.

Une rencontre avec enseignants, intervenants et mairie à l'issue de cette première période a montré les difficultés que peuvent engendrer les différences

d'âge dans les groupes, aussi le comité de pilotage a décidé de composer des groupes par tranches d'âge.

Les activités proposées sont : char à voile, activités autour du vent, gym, yoga, expression corporelle, multisports, arts plastiques, gravure, jeux de société, jeux atypiques, musique. Les intervenants, tous diplômés sont : l'école de musique de Cancale, l'amicale laïque de Cancale, Cathy de Gym Loisirs, Mme Lemaitre Mélanie, Christine Quéru, Avel Char et le SIAJE. Pour l'an prochain, de nouvelles activités seront proposées comme le théâtre, la cuisine, les langues étrangères.....

Le jeudi 4 décembre 2014, une réunion a été organisée pour avoir le ressenti des parents, 9 familles étaient représentées pour 65 enfants concernés par les TAP, il s'avère que le fait d'imposer l'activité peut poser problème à certains enfants, le comité de pilotage cherche des solutions pour pallier ce souci, mais l'objectif des TAP étant la découverte de diverses activités, nous sommes dans l'ensemble satisfaits de la qualité et de l'organisation de ces temps périscolaires.



Maisons fleuries 2014

La remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée le vendredi 24 octobre 2014 à 18 heures à la salle des fêtes.

Sur les 33 participants, huit lauréats ont reçu un prix :

Catégorie Façade sans espace vert :

- 1^{er} Prix Monsieur DABOUINEAU, Gérard
- 2^{ème} Prix Monsieur BRAJEUL, Denis

Catégorie Espace Vert :

- 1^{er} Prix Monsieur et Madame EUDE, Michel
- 2^{ème} Prix Monsieur et Madame LECHARPENTIER, Alexis
- 3^{ème} Prix Monsieur et Madame GAUTIER, Eric

Catégorie Espace Vert Fleuri :

- 1^{er} Prix Madame HUET, Claire
- 2^{ème} Prix Monsieur DESRAIS, Gérard
- 3^{ème} Prix Monsieur KERHINO, Roger

La municipalité remercie vivement l'ensemble des habitants qui contribuent à embellir notre commune. Elle félicite chaleureusement les lauréats.



Portage de repas

Une convention existe entre la commune et l'association AMPER pour le portage des repas à domicile.

Trois formules sont proposées :

Formule midi :

- 10,45 euros le repas pour 1 personne seule

- 9,45 euros le repas pour 2 repas commandés.

Formule soir :

- 10,15 euros le repas pour 1 personne seule

- 9,45 euros le repas pour 2 repas commandés

Formule midi + soir :

- 16,15 euros les 2 repas pour 1 personne seule

- 15,10 euros le repas pour 2 repas commandés.

Contactez AMPER

au 02 97 46 53 14

www.amper.asso.fr





CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est installé après les élections municipales de mars 2014.

En voici la composition : M. Hardouin, président, Mme Guérinel, vice-présidente, Mme Baux Jacqueline, Mme Bouaïssier Michelle, Mme Colliau Patricia, M. Cossonnière Alain, M. Davy Jean-Luc, Mme Droval Annick, Mme Dufrien Armelle, M. Gasnier Lucien, M. Greneux Bernard, Mme Guerche Marie- Annick, Mme Landel Françoise .

Le personnel du CCAS intervient auprès de 17 familles, pour le ménage, les repas et l'accompagnement. Le CCAS aide également les familles en difficulté et renouvelle les dossiers d'aide sociale pour les personnes hébergées dans des structures adaptées à leur handicap ou leur âge.

Un nouveau défibrillateur sera installé sur le mur de l'église de Vildé-la-Marine. Le CCAS participe également aux abonnements périodiques de l'école, à certaines activités en complément de l'OCCE (Office central de la Coopération à l'école) et de l'Association des parents d'élèves ainsi qu'aux friandises de Noël. En mars 2015, il participera à l'opération « Brioche de l'amitié » qui a lieu tous les 3 ans.



CCAS le personnel et les missions

L'aide-ménagère est une professionnelle qui se rend auprès de vous pour vous apporter une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, des soins d'hygiène sommaire, des démarches simples que vous ne pouvez plus accomplir :

- Le ménage du domicile du nettoyage hebdomadaire à l'entretien intégral
- Le repassage
- L'entretien du linge : trier, laver, étendre, sécher, plier et ranger le linge
- L'assistance aux repas : éplucher des légumes, préparer un plat ou un repas...

Et une présence attentive qui rompt l'isolement géographique et familial. Le nombre d'heures attribué dépend de vos besoins.

L'aide-ménagère est un agent communal qui a un devoir de réserve obligatoire. Elle ne peut et ne doit pas parler des personnes chez qui elle intervient excepté à la directrice des services municipaux pour d'éventuels problèmes.

A Hirel, elles sont quatre aides-ménagères : Maryse Baux, Myriam Cabioch, Marie-Christine Pincemin et Isabelle Lecompte.

Comment faire pour demander les services d'une aide-ménagère ? Il faut se rendre en Mairie pour faire le nécessaire auprès de la secrétaire générale ou voir avec le CLIC.

Le CLIC de la Côte d'Emeraude aide à constituer vos dossiers d'aide-ménagère notamment dans le cadre de l'APA ou de vos dossiers destinés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (ex COTOREP) il intervient également gratuitement auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou de leur entourage afin de répondre à leurs questions, de les orienter et de les conseiller dans les démarches à suivre en lien avec leur vieillissement ou leur handicap.

Leurs locaux sont situés à Dinard (proximité Hôpital Gardiner).

Repas des aînés

Le 23 novembre 2014, 113 personnes se sont retrouvées pour un bon repas, dont 72 personnes de plus de 70 ans sur les 177 invités. Les doyens de cette assemblée étaient Mme Ledéan Micheline et M. Lanzéré Francis. Cet après-midi est toujours apprécié, il permet à nos aînés de se rencontrer dans la joie et la bonne humeur. Pour les 41 personnes ne pouvant se déplacer pour raison de santé ou de handicap un colis a été confectionné et distribué par les membres du CCAS.



Accueil des bébés

Le CCAS a convié vingt familles dont les enfants sont nés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 30 juin 2014 le 21 septembre, les bambins ont reçu un cadeau et les parents ont pu partager le verre de l'amitié. Pour 2015, le CCAS invitera les familles dont les enfants sont nés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 courant juin ou juillet 2015.



Le CLIC tient des permanences de 9h à 12h les mardis à la mairie de La Gouesnière et de 9h à 12h les jeudis : à la mairie de Châteauneuf (1^{er} et 3^{ème} jeudi) et à Cancale au 49 rue du Port (2^{ème} et 4^{ème} jeudi), téléphone 02 99 16 88 76 : Camille CHEREL est chargée d'accueil et Sandrine Le BORGNE est coordinatrice.

Ecole publique Le Long Sillon



L'équipe enseignante

L'équipe enseignante (de gauche à droite) : Louïsette Eono (enseignante maternelle TPS/PS/MS/GS), Myriam Edery-Froger (aide à la direction), Maryse Larivière (assurant l'intérim de la directrice le lundi), Aurélie Bionaz-Urien (enseignante CP-CE1 et directrice, actuellement en congé maternité), Virginie Boudet (enseignante CE2-CM1, actuellement en congé maternité) et Alexandra Desbois (enseignante CM2 et directrice par intérim).

Marion Godet remplace actuellement Mme Bionaz-Urien dans la classe des CP-CE1.



Sandrine Hémon remplace actuellement Mme Boudet dans la classe des CE2-CM1.



Projets de l'année 2014-2015

Dans le cadre du projet Cin'école proposé par le cinéma de Cancale, tous les élèves de l'école se sont rendus à une première séance au mois d'octobre. Deux autres projections pour chacun des cycles seront proposées au cours des deuxième et troisième trimestres.

Cette année, les élèves de GS-CP-CE1-CE2 et CM1 se rendront à la piscine Dolibulle de Dol-de-Bretagne au troisième trimestre ; ils bénéficieront de 10 séances. Cinq ateliers « théâtre » animés par la compagnie «Farce bleue» seront proposés à tous les élèves à partir de janvier. Cette année toutes les classes se rendent régulièrement à la bibliothèque d'Hirel. L'objectif étant d'aider les élèves dans leur apprentissage de la lecture en leur donnant le goût de lire. Ces visites permettent aux enfants de comprendre tout l'intérêt que représente la bibliothèque et ils éprouveront peut être le besoin d'y revenir plus tard. À partir de janvier, Nadine proposera à la classe de CP-CE1, en plus de la bibliothèque, des séances de kamishibais (théâtre japonais).



Classe de TPS-PS-MS-GS :

Au mois d'octobre, les élèves de maternelle se sont rendus au Festival des Gallo-pins (pièce de théâtre) à Saint-Jouan-des-Guéréts.

Journée découverte de la baie au premier trimestre.

Classes de CE2-CM1 et CM2

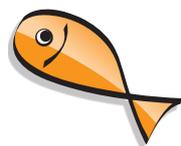
Ces deux classes se sont rendues à une pièce de théâtre au festival Gallo-Pin à Saint-Jouan des Guéréts et ont ainsi pu assister à un spectacle sur la 1ère guerre mondiale.

Classe de CM2

- Le 17 octobre, la classe de CM2 a participé au cross-country au collège René Cassin de Cancale. Plus de 500 élèves ont participé à cet événement : les 450 enfants du collège et 100 élèves de CM2 des écoles de Cancale, Hirel, Saint-Benoît des ondes et Saint-Méloir des ondes. Quatre courses, de 1,5 km à 3 km, en boucle sur le stade, ont été organisées. La première était celle des 6e-5e-CM2 filles, suivie par les 6e-5e-CM2 garçons. Enfin les 4e-5e filles et garçons ont clôturé ce cross, où tout le monde est à la fois participant et spectateur. C'est un moment qui donne l'occasion aux élèves de CM2 d'une première passerelle entre école et collège.



Deux élèves de notre classe étaient sur le podium final.





Noa Lecoublet a terminé 3ème de la course masculine des CM2 et Inès Horvais 5ème de la course féminine des CM2.

Body tap

Un atelier « body tap » en musique a été mis en place en classe de CM2 avec l'école de musique de Saint-Malo. Un travail sur le rythme a été privilégié. Les élèves participent activement aux créations rythmiques corporelles avec l'intervenante : Valérie Lagrange.



Fêtes de fin d'année

Jeudi 18 décembre, tous les élèves de l'école ont eu la joie d'assister au spectacle « Jojo et Nana » proposé par la compagnie Farce Bleue. Les petits comme les grands ont beaucoup apprécié ce cadeau offert par l'APE. Un chocolat a été offert par le CCAS.

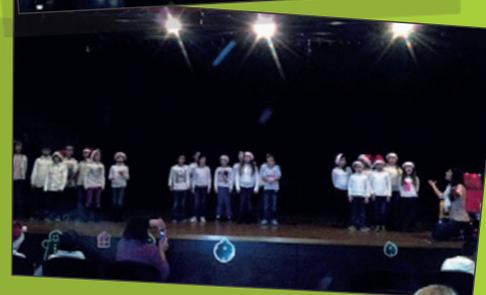


Spectacle de Noël

Vendredi 19 décembre, les 4 classes de l'école ont pu présenter à leur famille un spectacle de Noël à la salle des fêtes de Saint-Benoît-des-Ondes grâce à la générosité et à l'investissement de l'APE qui a organisé les festivités.

Après plusieurs semaines de travail en classe, les maternelles ont chanté différentes comptines, les CP-CE1 ont aussi proposé un « cup song », les CE2-CM1 et CM2 ont chanté en anglais et les CM2 ont présenté leur body tap.

Parents, enfants et enseignantes étaient ravis de pouvoir partager ce moment convivial pour fêter la fin de l'année 2014.



Le personnel de l'école et de la cantine.

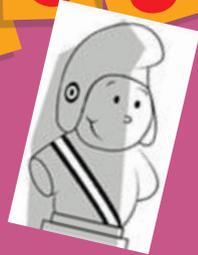
Isabelle Charraud ATSEM et Christine Quéru (temps partiel) travaillent aux côtés de l'institutrice pour la préparation des activités scolaires.

De plus Isabelle pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) les mardis et vendredis, de 15h à 16h30, avec l'aide d'Aurélie Brune, nouvellement embauchée pour ces heures, proposent des activités d'éveil et manuelles aux enfants de maternelle, ce n'est pas de la

garderie !! Quant à Christine, elle anime l'activité TAP « ludothèque » depuis la rentrée avec des découvertes de jeux intéressantes pour les enfants du CP au CM2. Pour cela la municipalité, ainsi que le CCAS ont contribué à l'achat de divers jeux ou matériels.

Nathalie Bonhomme est en charge de la garderie. Véronique Guichard assure l'entretien dans les classes à l'issue des cours et des activités.

Pour la cantine, Élisabeth, Myriam et dorénavant Aurélie sont fidèles au poste, et sont satisfaites des repas servis par le nouveau fournisseur « la Cuisine Évolutive ». Cependant, ce temps n'est pas de tout repos, et nous ne pouvons que les remercier de leur dévouement et de leur patience auprès des 45 à 60 enfants qu'elles servent.



CME

Un **Conseil Municipal des Enfants** constitue un véritable lieu d'apprentissage de la démocratie et de l'engagement individuel comme collectif. Il apporte aux élèves une connaissance de la vie locale et des institutions à travers des échanges et une collaboration avec les conseillers municipaux en place.

L'élection du conseil municipal des enfants s'est déroulée le jeudi 13 novembre 2014 en présence de Michel Hardouin, Maire, Alain Cossonnière, Adjoint et de Damien Touraine, animateur au Siaje.

Les 35 élèves des classes de CM 1 et CM2 ont élus Nolan Bastien - Emma Daniel - Hugo Lebel - Camille Panaget - Mathis Salardaine et Thomas Servaes.

Le premier conseil municipal des enfants s'est déroulé le samedi 29 novembre 2014 à 10 heures 30

Lors de cette première réunion, une charte a été établie en présence de Damien Touraine, animateur au Siaje, Alain Cossonnière, Adjoint et Daphné Le Grévèse, conseillère municipale. Les personnes présentes ont commencé des réflexions sur les différents thèmes choisis.



Syndicat Intercommunal
Animation Jeunesse-Enfance
Hirel, La Fresnais,
St Méloir des Ondes

Il a pour mission de promouvoir toutes les actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse entre trois communes, Saint-Méloir-des-Ondes, La Fresnais et Hirel.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 18h30. Inscription à la journée ou demi-journée avec ou sans repas. Ils accueillent les enfants à partir de 2½ ans.

L'accueil de loisirs est aussi ouvert le mercredi de 12h à 18h30. Les enfants sont pris en charge à la sortie des écoles. Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

Les enfants sont encadrés par Marie, Damien, Typhaine, Sarah, Sylvie, Clémence, Pauline et Maxime. Ils sont répartis par groupe d'âge.

Diverses activités sont proposées : activités manuelles, atelier cuisine, jeux de réflexion, jeux de rôle et d'expression, jeux sportifs, sortie autour de thèmes. Actuellement le mercredi, les enfants découvrent l'infiniment petit et l'infiniment grand au-delà des frontières.

LUDO SIAJE

La LUDOTHEQUE est un lieu de rencontre autour du jeu pour les jeunes enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de leurs assistantes maternelles

La ludothèque est animée par Marie, Animatrice professionnelle.

Au programme: atelier balles et ballons, atelier de motricité, atelier collage, atelier d'éveil et de détente au sol, atelier gommettes et couleurs, atelier peinture aux doigts, jeu de manipulation, jeu de modelage, jeu de modelage, jeu d'équilibre, coloriages et barbouillages, atelier de Noël

Ouverture le lundi de 9h30 à 11h30 à la salle Horiz'ondes et le mardi à l'Atelier du Marais à la Fresnais (sauf pendant les vacances scolaires).

LE CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

Le Centre d'initiation sportive du SIAJE est proposé aux enfants des communes de Saint-Méloir-des-Ondes, Hirel et La Fresnais à partir de 4 ans. Il doit permettre aux enfants d'appréhender et de découvrir des activités sportives, de connaître leurs contraintes ainsi que les joies qu'elles apportent. Différentes activités sont proposées : sports athlétiques et jeux de motricité, sports et jeux de ballon, sports de raquette et jonglage, sports d'opposition, sports de pleine nature et sports nouveaux, activités gymniques, sports de contact. Les ateliers sont animés par Damien, animateur sportif.

LES PROJETS JEUNES

Une démo de mountainboard en partenariat avec AvelChar à voile a eu lieu à destination des jeunes de la commune en octobre. Le but de cette rencontre, connaître les envies et attentes des jeunes de la commune pour pouvoir les accompagner dans la création de projets et d'activités.

Tu trouves que ta commune ne bouge pas assez, tu es collégien ou lycéen. Tu as des projets, des envies que tu souhaites partager avec tes amis alors n'hésite plus et viens nous en parler ou nous rencontrer à la salle Horiz'ondes à Saint-Méloir-des-Ondes (accueil du SIAJE). Nous pouvons venir à votre rencontre sur Hirel. Contact : Aurélie 06.30.86.07.76

Le SIAJE, c'est aussi le Conseil Municipal des Enfants, les séjours été-hiver, l'accompagnement de projets jeunes (ados et pré-ados).

Informations générales :

Aurélie BAUER Coordinatrice

Tél : 06.30.86.07.76

Mail : sivulesiaje@orange.fr

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet :

<http://sivu-le-siaje.e-monsite.com>





USB Union Sportive de la Baie

CLUB DE FOOTBALL

Une nouvelle saison a débuté en septembre 2014 pour les footballeurs de l'Union Sportive de la Baie. Pour la troisième année consécutive, les effectifs du club sont en augmentation. Nous comptons plus de 170 licences (Joueurs et Dirigeants).

Nos deux équipes seniors évoluent cette année en deuxième et quatrième division de district. Les entraînements ont lieu le mercredi soir et le vendredi soir sous la direction de Mickael Pinault.

Les jeunes âgés de 6 à 16 ans (Garçons et filles) s'entraînent tous les mercredis sur le complexe sportif de La Fresnais sous la responsabilité d'Eric Lassaire, Baptiste Bedoux et Anthony Friteau. Les jeunes de 6 à 9 ans s'entraînent de 13h45 à 15h15 et à partir de 10 ans les entraînements débutent à 15h30 pour s'achever vers 17h00.

Les footballeurs des catégories U7, U8, et U9 participent le samedi matin à des rencontres sportives sous forme de plateaux (rencontres sportives et jeux ludiques). L'association organisera deux plateaux. Nous espérons y accueillir entre cent et cent cinquante jeunes footballeurs de la région.

Deux équipes U11 sont engagées en foot à huit. Nos effectifs actuels pourraient nous permettre d'engager une troisième équipe dans cette catégorie d'âge. Nous comptons également une équipe U13. Nous avons engagé deux équipes de jeunes en foot à onze. Pour la seconde année nous disposons d'une équipe U15, et cette année nous avons constitué une équipe U17. Les matchs des équipes de jeunes ont lieu le samedi après midi sur les différents stades du département.

L'équipe vétérans, sous la direction de Régis Lemerrier, a aussi repris en septembre ses rencontres. Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Et si vous aimez le football et souhaitez être à l'écoute de ce qui se passe dans le club, n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet du club usb-foot.e-monsite.com

Vous pouvez encore vous inscrire pour cette saison. Nous invitons tous ceux qui souhaitent pratiquer le football à nous rejoindre.

**Le Président, Christophe Gingast
Tél 02 99 58 66 58**



Comité des fêtes de Vildé-la-Marine

Bonjour à toutes et tous de la part des membres du Comité des Fêtes de Vildé-la-Marine

Un souhait en tant que président serait que l'on retrouve les animations dans notre commune avec l'enthousiasme qui lui collait à la peau, bien se retrouver ensemble dans les divers lieux où se passent

ces manifestations que vous, habitants, connaissez. Parfois dans le bourg ou sur la grève, certes aujourd'hui il y a des contraintes, mais je ferai tout pour que cela se fasse.

Il va y avoir l'assemblée générale avec l'élection du bureau début 2015 et pour 2 ans.

Lucien Gasnier, président

Club de l'amitié Hirel-Vildé

Le bulletin municipal est une nouvelle fois l'occasion de faire une rétrospective des activités proposées et pratiquées au Club.



C'est avec beaucoup d'entrain qu'un mercredi sur deux une soixantaine d'adhérents viennent passer un agréable moment de détente dans la bonne humeur et la convivialité. C'est un jour attendu avec impatience qui permet à tous de rompre avec l'isolement et la solitude qui pour certains peuvent parfois peser.

Pour celles et ceux qui hésitent encore à adhérer au mouvement il faut savoir que l'association est ouverte à tous retraités ou non puisqu'il y a désormais une appellation « Génération Mouvement ».

Belote, tarot, scrabble, triominos, travaux manuels permettent à chacune et chacun de trouver son bonheur.

Le bon groupe de travailleuses manuelles a permis une nouvelle fois de proposer une exposition qui a eu lieu le dimanche 21 septembre.

Ponctuellement, le premier mercredi de chaque mois d'octobre à avril, des concours de belote sont organisés, la fréquentation y est très satisfaisante. Venant des clubs environnants les participants sont heureux de s'y retrouver.

Ambiance très chaleureuse lors des repas organisés (quatre dans l'année en moyenne) avec beaucoup de participants.

L'effectif 2014 est stable avec 180 adhérents mais a vu la disparition de cinq de ses membres.

Deux mille quinze verra les quarante années d'existence du Club. L'événement sera fêté le dimanche 15 novembre.

Quelques sorties sont également proposées chaque année en 2015, une croisière en méditerranée est programmée du 27 septembre au 4 octobre.

Depuis quelques années, initié par le Comité Cantonal un repas commun regroupe plus de 200 personnes. Il aura lieu en 2015 le 29 avril.

Par ce bulletin municipal, je veux remercier les membres du bureau et du conseil d'administration qui œuvrent avec beaucoup d'efficacité pour la mise en place et le bon déroulement de toutes ces activités.

En terminant mon propos, j'adresse à chacune et chacun des lecteurs de ce bulletin mes meilleurs vœux ainsi que ceux des responsables pour cette nouvelle année qui commence.

Notre assemblée générale a eu lieu le mercredi 7 janvier 2015.

Pour le Club, le Président René Davy.

Hirel UNC - AFN

La section compte vingt-deux membres adhérents dont quatre veuves d'anciens d'Algérie.

L'assemblée départementale s'est déroulée le 26 avril 2014 à Sixt-sur-Aff.

Cent quatre-vingt-quatre personnes ont assisté à la soirée potée le samedi 5 avril 2014.

Le 13 septembre 2014, la section a organisé un voyage au Puy-du-Faou. Après la visite du Grand Parcours, nous avons assisté au spectacle de la «cinéscénie», 1h40 de grand spectacle, 1200 acteurs sur une scène de 23 hectares, 8000 costumes... C'est le plus grand spectacle de nuit au monde, devenu un mythe immanquable. Ce voyage a émerveillé les 26 personnes y participant.

Commémorations :

Comme les années précédentes, la section a commémoré les armistices du 8 mai et du 11 novembre. Cette année, le 1er août à 14 heures, la Section UNC Hirel-Vildé des anciens combattants a commémoré le centenaire de la mobilisation générale qui fut signée le 1er août 1914, point de départ d'un conflit qui allait durer quatre années. Les Églises de Hirel et Vildé-la-Marine ont sonné le tocsin pendant 3 minutes

La cérémonie du 5 décembre 2014 s'est déroulée conjointement avec les sections de La Gouesnière et de La Fresnais. Après un dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Vildé la Marine, les trois sections se sont retrouvées devant le Monument aux Morts d'HIREL pour le dépôt d'une gerbe et les allocutions. A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Nous remercions la Fanfare Saint-Maurice de La Fresnais qui nous a accompagné lors de cette cérémonie.

Pierre Lecharpentier, président



Comité des fêtes d'Hirel

Voici un résumé des manifestations de 2014 et des prévisions 2015 du Comité des fêtes de Hirel.

- Samedi 19 avril : la jeune population et les parents étaient invités sur le complexe sportif pour la «cueillette des œufs» de Pâques. Au programme une grande quantité d'œufs cachés et une joyeuse ribambelle d'enfants en quête de chocolats. Sacs plastiques et petits paniers ont vite été remplis.
- Dimanche 25 mai : tous les bénévoles du Comité des Fêtes se sont retrouvés sur le parcours du Marathon de la Baie du Mont Saint-Michel. Après le passage, les bénévoles se sont retrouvés, salle des Associations où les commentaires ont été échangés autour d'un verre de l'amitié.
- Dimanche 3 août : vide-greniers dans le bourg, temps magnifique, les étals nombreux et très bien pourvus ont drainé un public intéressant autant qu'intéressé. Ce fut un beau succès.
- Samedi 25 octobre : la fête d'Halloween a entraîné petits et grands enfants dans un tourbillon de sorcières, de diables et de fantômes à la recherche de bonbons, très bonne récolte.
- Samedi 20 décembre : passage du Père Noël, vin chaud, chocolat chaud etc.

Cuir et Chrome



Cette association est ouverte à tous. Nous acceptons bien sûr toutes les motos, sans distinction de marque ou d'origine !

Notre principal objectif est de partager et d'organiser des activités motocyclistes notamment à caractère touristique (concentration, randonnées, balades à caractère caritatif, stages, etc..) entre motards expérimentés et novices et de créer des événements permettant aux usagers des deux roues motorisés de se rencontrer en privilégiant une rencontre régulière de ses membres.

Nous sommes actuellement en préparation du calendrier 2015 et nous avons arrêté deux dates :

Le dimanche 19 avril 2015 : Rallye touristique sur un rayon de 25km environ autour de Dol de Bretagne.

Le week-end de la Pentecôte 2015 : 2^e édition RDV Motard avec balades, animations et musique pendant ces deux jours.

Des sorties moto en prévision le 2^e dimanche de chaque mois à partir d'avril.

Si vous pratiquez la moto ou que vous avez envie de vous y mettre, pour vos loisirs, par nécessité ou pour toute autre raison, pourquoi ne pas vous joindre à nous ?

Apportez nous vos idées de sorties. Vous êtes les bienvenus !

Contact : Tél Brako (président) 06 50 25 30 53

Page Facebook : Asso Cuir & Chrome

En 2014, le 10 mai, remise d'un chèque de 1310 euros par Cuir & Chrome à l'association Manche Oxygène.





ACVH Amicale Cyclo Vild'Hirel

ACVH année 2014 et prévisions 2015

L'année a été marquée par la participation de notre club à toutes les organisations cyclos des clubs environnants avec des sorties de 60, 80 et 100 kms.

Le brevet de randonneur de 100 kms (dans un temps imparti) a été effectué par 10 de nos licenciés qui l'ont tous obtenu, parmi lesquels 3 féminines : bravo à elles ! Nous avons participé aux randonnées de Pleine-Fougères où nous avons gagné pour la deuxième fois le trophée qui nous sera définitivement acquis si nous gagnons encore en 2015, donc tous à Pleine-Fougères le 19 avril prochain!

Nous étions également présents à Cancale, Lanhelin, Montauban, St Père, Pleurtuit, Saint Jouan des Guérets, La Richardais, Combourg... plus quelques incursions dans les Côtes d'Armor et la Manche. Au total, le club a remporté six coupes, ce qui est bien pour un jeune et petit club.

Nous avons aussi nos sorties du dimanche matin avec deux groupes pour des distances de 45 à 80kms ainsi qu'une sortie de trois jours dans le Morbihan et une sortie familiale sur les bords de Rance.

Course cycliste d'Hirel 2014 :

A la demande de la FFC, pour ne pas annuler cet événement, nous avons organisé (au pied levé) la traditionnelle course cycliste afin que celle-ci perdure.

Cependant, nous ne pourrions pas renouveler celle-ci cette année, car malgré la subvention allouée par la mairie (400 euros) nous ne pourrions pas assurer seul le financement de cette course qui était jusqu'alors organisée par le comité des fêtes. Elle ne sera donc pas inscrite au calendrier de la FFC pour 2015. C'est regrettable mais il est à craindre que les courses régionales qui servent de vivier pour l'élite de ce sport disparaissent, faute de moyens.

Au programme pour l'année 2015 :

Le 26 avril, notre rallye qui s'effectuera au départ de la salle des fêtes de la commune avec trois parcours inédits de 30, 55 et 85 kms et pour lesquels nous comptons sur environ 200 participants si la météo est clémente !!

Une sortie de 3 jours qui se déroulera à la pointe du Cotentin avec un départ de Valognes (ce qui nous permettra d'avoir trois beaux parcours différents) est également prévue les 8, 9 et 10 mai.

Nous acceptons toutes les personnes voulant participer, cyclos ou non.



Pour contacter ACVH :
J-P. ROYER
0616845393 et
A. THEBAULT
0299808455



Association de Parents d'Elèves

Cette année 2014/2015 commence avec l'élection d'un nouveau bureau composé désormais de : Mme BERNA Stéphanie (présidente), Mme ALIX Laëtitia (vice présidente), Mme GENU Melina (trésorière), Mme GUILLEMER Tiphaine (trésorière adjointe), Mme CHEVRIER Cécile (secrétaire).

Notre but est toujours d'aider à financer les différentes sorties et activités pédagogiques des 4 classes de notre école, pour cela nous participerons à des manifestations telles que le marché de Noël du 6 décembre, le spectacle de Noël du 19 décembre.

Tous les vendredis nous organiserons une vente de gâteaux à la sortie de l'école (vente rendue possible grâce à la participation des parents). Le vendredi 16 janvier nous offrirons la galette des rois aux différents partenaires (municipalité, sponsors, bénévoles), nous fêterons le printemps avec les «vélos fleuris» le samedi 18 avril. Il est prévu également un vide grenier au moulin de la Ville-es-Brune le dimanche 14 juin, la fête de l'école le samedi 27 juin, une braderie jouet et puériculture dans la salle des fêtes le dimanche 29 novembre.

Merci à tous les bénévoles, les parents, les

Paroisse Notre Dame du Bois Renou

Information générale

Le Centre Pastoral de la Paroisse Notre Dame du Bois Renou, composé des 6 communautés (La Fresnais, La Gouesnière, Hirel, St Benoît, Vildé, et St Méloir) est au presbytère de Saint-Méloir, là où réside le P. Joseph Cado, curé de l'ensemble, et dont il partage la responsabilité avec le P. Pierre Lecomte, résidant à La Fresnais. Aussi, toutes les demandes de célébrations (notamment, Baptêmes, Mariages, Noces d'or et Obsèques) sont à adresser au presbytère de St Méloir. Une permanence est assurée chaque jour (sauf dimanche) de 10 h. à 12 h. Mais, en dehors de ces horaires, il est toujours possible de téléphoner, de prendre un rendez-vous, de laisser un message (Tél. 02.99.89.10.38), et aussi d'envoyer un mail à l'une des adresses suivantes : paroisse.notredameduboisrenou@orange.fr ou joseph.cado@wanadoo.fr.

Horaires des messes sur la paroisse

D'une manière générale, chaque Week-end, une messe a lieu le samedi soir à 18 h. (19 h. en Juin, Juillet et Août) tour à tour Le 1^o samedi : La Gouesnière ; le 2^o S. : Hirel ; le 3^o S. : St Benoît ; le 4^o S. : Vildé, et le dimanche matin à 10 h 30 à la Fresnais et à St Méloir

BAPTEMES : Consulter les dates possibles sur les panneaux extérieur et intérieur de l'église. Généralement : le 1^{er} dimanche à la Fresnais ; le 2^{ème} samedi à La Gouesnière ou St-Benoît ; le 3^{ème} dimanche à St-Méloir et le 4^{ème} samedi à Vildé-la-Marine et Hirel.

CATECHESE : Elle est proposée à partir du CE 1 et la Première communion au cours de la 3^{ème} année de catéchèse. Tél. 06.60.13.95.46 (permanence).

Toutes les informations concernant la vie de la paroisse, les diverses réunions, la catéchèse, les horaires des messes, paraissent tous les quinze jours, sur une feuille que l'on peut trouver dans toutes les églises et dans certains commerces, notamment les boulangeries. On peut aussi les recevoir par internet en demandant à l'une des adresses mail ci-dessus, ou les consulter aux panneaux extérieurs des églises.

enseignants et la municipalité pour leur contribution, leur soutien, leur générosité qui nous accompagne tout au long de l'année.

Nous espérons vous compter nombreux encore cette année lors de chacune de nos manifestations.

Bonne et heureuse année 2015.

Stéphanie BERNA, Présidente



Gym Loisirs d'Hirel

La gym se mobilise !



Un bilan financier négatif, dû essentiellement à une augmentation des charges du personnel et à moins de fréquentation chez les enfants, aujourd'hui 174 adhérents.

Cette année la rentrée a été plus difficile pour nous, nous avons eu à intégrer les Rythmes Scolaires ce qui a fait diminuer la fréquentation chez les enfants, heureusement les adultes sont présents dans toutes les activités. Nous avons dû supprimer des cours : un cours de multi-activités et un cours de ping pong. Nous réfléchissons pour la rentrée prochaine sur l'organisation de la section enfant, toutes les idées seront étudiées.

Afin de pallier ce déficit nous avons participé au MARCHÉ DE NOËL et nous avons organisé une BRADERIE et une TOMBOLA avec Panier Garni de Noël, nous avons bien travaillé, l'ambiance était là, nous étions là, je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé.



PROJETS 2015

- Organiser une porte ouverte avec des activités début Septembre 2015
- MARCHÉ DE NOËL 2015
- Réitérer « invite un copain, une copine »
- Organiser une journée sportive Marche Nordique,
- GRANDE BRADERIE EN SALLE LE DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

Il ne faut pas hésiter, venez nous rejoindre, il reste encore des places et à partir du 1er janvier les tarifs dégressifs commencent, renseignez-vous, coupons sports acceptés et forfait famille. Vous pouvez maintenant faire du Sport à tous âges à HIREL.

« Je remercie toutes les personnes qui m'aident dans l'organisation de l'association : La municipalité, Les animateurs, Les membres du Bureau, Véronique, Marie, Valérie, Paul qui me soutiennent, bonne et heureuse année 2015 », La Présidente.

Contacts Gym loisirs :

Mme LESENECHAL, Présidente, 06 77 93 45 65 ou par mail : gymloisirshirel@gmail.com

Marche Nordique : M. BURTIN 06 38 74 15 00

Cerf Volant Club Celtique

Changement de présidence pour le CVCC Cerf Volant Club Celtique. Monsieur CHOUARAN laisse sa place au bout de 4 ans de présidence à Madame BONNAUD Gwénaëlle.

Cette élection (AG) s'est passée pendant notre traditionnel atelier de construction à RENNES, ci-contre une photo représentant M. CHOUARAN et M. BONNAUD avec leur belle construction du week end. Le delta conning.

Cette année il n'y aura pas de festival à HIREL pour des questions d'organisation, nous en sommes très déçus et espérons pouvoir y revenir très vite car ce festival plaît beaucoup au public et aux «cerf-volistes».

A très bientôt sur la plage.

BONNAUD Gwénaëlle.



Hirel Tennis Loisirs

L'association « Hirel Tennis Loisir » née il y a maintenant deux ans, compte aujourd'hui vingt-sept membres.

Tournée vers le tennis loisir, chaque personne peut jouer à son rythme. (Il suffit de réserver le court sur le panneau réservé à cet effet)

Nous organisons quelques activités chaque année :

Soirée « Galette » le vendredi 16 janvier 2015 qui permet de s'inscrire à l'association et de démarrer la nouvelle année et la saison tennis autour d'une galette et du verre de l'amitié.

Journée « porte ouverte » le samedi 18 avril 2015 pour permettre aux habitants de la commune de venir rencontrer les responsables et les membres de l'association et de s'initier à la pratique du tennis (enfants comme adultes)

Journée « Tournoi interne » le 26 juillet 2015 réservé aux adhérents qui permet de se rencontrer en match (simple et double) débutants et joueurs confirmés dans une bonne convivialité.

L'adhésion est de 30 euros pour une année de janvier à décembre.

Suivant le nombre de personnes d'une même famille et pour les moins de 16 ans

cette somme est dégressive.

Il est possible également de louer le court pour 8 euros de l'heure ou 50 euros la carte de 10 heures. (La location a lieu à l'épicerie VIVAL ; au café/tabac SUN AND SEA et chez M. et Mme DUFAIT, 8, rue du Domaine)

Pour vous inscrire vous pouvez contacter :
Jean Marie RENARD au 06 62 17 82 98
Michel RAIMOND au 06 62 47 79 08
Mme DUFAIT, 8, rue du Domaine



Tennis club d'Hirel-La Fresnais

Le Tennis-club d'Hirel-La Fresnais totalise un effectif de 40 licenciés. Les entraînements sont à la salle des sports de la Renaudière. Un terrain extérieur est à disposition à Hirel pour les licenciés du club.

Les deux équipes seniors D1 et D3 sont en lice dans le championnat départemental. L'encadrement de l'école de tennis est assuré par Jean-Louis Martin. Les cours des adultes ont lieu le vendredi soir de 19h à 21h. Les cours des enfants ont lieu le samedi matin de 9H45 à 13H45.

Pour tous renseignements.

Contact par mail : M. Lemaire Christophe : christophe.lemaire1616@bbox.fr

Tél. 06.10.33.44.06

Monsieur Gicquel Patrick : gicquel.patricia@bbox.fr

L'association Hirel Force 5 a été créée le 16 juin 1992, son but est la protection et la mise en valeur du littoral de Hirel Vildé la Marine.

HF5 a organisé pendant plusieurs années le nettoyage de la Baie du Mont Saint Michel de Cancale à Chapelle Sainte Anne en y associant les huit communes du littoral. En 2013 et 2014 cette opération n'a pas été reconduite, ceci pour deux raisons:

- La première, le désengagement de notre principal partenaire, la société Aiguillon Constructions
- La deuxième, la signature, le 21 mars 2012, d'une convention de partenariat pour une gestion soutenable et intégrée des activités conchylicoles en Baie du Mont-Saint-Michel entre l'État, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord.

Ce document est destiné à améliorer la gouvernance des activités conchylicoles et à favoriser le développement de pratiques professionnelles plus respectueuses de l'environnement (gestion des déchets, entretien des chemins d'accès aux exploitations, nettoyage de l'estran après les grandes marées).

Objectivement, lors de l'opération nettoyage de 2012, nous avons constaté une nette diminution de la collecte des déchets ; organisé une opération au terme de laquelle les trois bennes mises à disposition par la Communauté de Communes de Dol de Bretagne et par l'Agglomération du Pays de Saint-Malo seraient presque vides serait contre productif.

Hirel Force 5 demeure vigilante à tout ce qui a attiré au littoral en général et plus particulièrement ce qui fait l'actualité: Le Plan de prévention des risques de submersion marine (PPRSM) la Voie Verte ou encore les périmètres de protection autour du Mont Saint Michel.

En ce qui concerne le PPRSM, nous suivons avec intérêt les diverses manifestations ou actions des vingt-deux communes concernées ainsi que de l'ADEPT, quelques remarques peut être: la laisse de mer est toujours la même ; aux grandes marées, la mer atteint toujours le bas de digue et lors des tempêtes du début d'année 2014, les bancs de sable ont beaucoup travaillé.

Quant à La Voie Verte, nous pouvons constater qu'à chaque grande marée elle sera recouverte (constat qui confirme la remarque ci-dessus).

Enfin, nous pouvons comprendre les périmètres de protection mais ceux-ci ne doivent pas être des entraves, il ne faut pas considérer la Baie comme un sanctuaire, c'est un espace qui doit vivre et où il faut respecter ceux que la font vivre.

Nous avons été et nous sommes contactés en de nombreuses occasions pour que nous organisions de nouveau des opérations de nettoyage, nous y réfléchissons.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Contact: Hirel Force 5, Les Grands Chemins 35120 HIREL

Tél: 06 13 81 45 42 et hirelforce5@club-internet.fr

Le Président : Gérard LEROY

Gérard Leroy, Président.

Seuls les avis n'ayant pas fait l'objet d'une opposition à leur parution figurent dans cette rubrique.

Naissances

CHAUVEL Zoé	27/10/2014
CHEVALIER Elya	23/10/2014
HABCHI DOUVILLE Mehdi	21/10/2014
LOISEL Antonn	20/10/2014
PITTOIS Ewen	18/10/2014
LACOUR Lilwenn	25/06/2014
MONNIER Milàn	06/06/2014
TRAVAILLE Louise	05/06/2014
CAILLEBOTTE Loïs	07/02/2014
COLLIAU Malo	06/02/2014

Mariage

HAUMESSER Bernard et DELCHET Sylvie	11/10/2014
DUTRIPON Olivier et LERAY Elodie	12/08/2014
FONTAINE Michel et ORIOT Claude	06/06/2014
HABCHI Adil et DOUVILLE Aurélie	19/04/2014

Noces d'Or

BAUX Maurice et GAUTIER Jacqueline	27/09/2014
------------------------------------	------------

Décès

DAVY Claude	09/09/2014
OGIER Olivier	03/09/2014
MADIOU René	07/08/2014
LESIEUR Gil	24/07/2014
DAVY Auguste	08/07/2014
LORENT Serge	02/07/2014
FRIANT Denise épouse LEFEBVRE	22/06/2014
HEUZÉ François	07/06/2014
LECHARPENTIER Simonne	09/05/2014
DAMAMME Maurice	07/05/2014
THIAUX Germaine épouse SORRE	22/04/2014
LETONDOUX Odette épouse LEMONNIER	21/04/2014
TÉZÉ Marie, épouse DESRAIS	09/04/2014
BOUILLIS Clément	02/04/2014
ROGER Jeanine épouse GASNIER	05/01/2014
CHUINARD Jean-Marc	30/12/2013

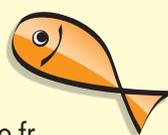
Pour contacter la mairie :

Mairie de Hirel

2, rue des Ecoles 35120 HIREL

Tél. : 02 99 48 93 93 - Fax : 02 99 48 93 99

www.commune-hirel.fr - mail : mairie.hirel@wanadoo.fr



Aperçu des animations réalisées au cours de l'année.

- Durant la période estivale, chaque samedi, s'est tenu sur la place face à la mairie le marché d'été. Divers artisans et commerçants ont animé le centre-bourg durant quelques heures pour le plaisir des habitants et des touristes.
- Depuis le mois d'août, des expositions de peinture ont également repris au moulin de la Ville-ès-Brune après la restauration de celui-ci.
- En octobre dernier, la fête du miel a été organisée pendant une journée avec un grand nombre de visiteurs. Ce fut un immense succès. Les exposants ont vendu plus de marchandises que lors de la foire de Paris. Cette animation sera renouvelée en 2015.
- Le 6 décembre, le marché de Noël a regroupé vingt exposants, dont des artisans locaux, des professionnels de bouche, de produits de beauté, de lingerie, de bijoux, de jouets en bois... Tous réunis dans une bonne ambiance autour de vente de galettes saucisses, crêpes, gâteaux, vin chaud...
- Projets : au moulin de la Ville-ès-Brune, fête de la musique le samedi 13 juin et marchés d'été.

Si vous souhaitez dès à présent vous inscrire pour une manifestation de votre choix, merci de prendre contact auprès de la mairie. Nous recherchons dès à présent des commerçants et des musiciens pour la fête de la musique et les marchés.

Le moulin de la Ville-ès-Brune est mis en location, pour la semaine ou pour le week-end. Il peut être occupé pour des expositions, vernissages, marchés de créateurs.